

Les pagnes **WIVA WAX** sont en vente à

A côté de Togocel à Adéwui; Tél :90 19 50 80



N° 0288 du 27 Février au 05 Mars 2018- Prix : 250 F CFA

POLITIQUE / SUSPENSION DU DIALOGUE TOGOLAIS :

# L'ANC remporte son premier succès

P.3



ECONOMIE/ MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT :

## L'approbation du programme de seuil du Togo en vue d'un décaissement de 35 millions \$ devrait intervenir bientôt (MCC)

P.3



Jonathan Nash, DG par intérim du MCC

POLITIQUE/OPPOSITION :  
**Rien à retirer de ces Messieurs là** P.3



Yawovi Agboyibo (CAR) Dodzi Apévon ((FDR) Jean-Pierre Fabre (ANC)

AMÉLIORATION DU CLIMAT  
DES AFFAIRES AU TOGO :  
**Le contour des réformes cerné par les médias au cours d'un atelier de 3 jours à Lomé** P.6



Mme Sandra Ablamba Johnson, Directrice de la Cellule CCA-Togo

ENERGIE ÉLECTRIQUE :  
**Hausse de 7,9% de la consommation d'énergie moyenne tension** P.4

**EmploiTogo.com**

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.

**Journalemploi.com Tel: 22 20 05 53**

**Météo**

Mardi 27 Février 2018

**Matin:**

Ciel peu nuageux  
25°C

**Après-midi:**

Ciel peu nuageux  
32°C

CORIS EPARGNE  
**LEADER**

Choisissez l'épargne qui vous rapporte

**4,75%**



**CORIS BANK**  
INTERNATIONAL

La Banque Autrement

www.corisbank.tg

**EDITO**  
**Rechercher la vérité**

**D**ans notre monde aujourd'hui, il existe toute une floraison d'assertions dites abusivement "vérités".

Presque tout le monde a sa vérité et s'empêche ainsi de rechercher la vérité. Avoir comme objet la recherche de la vérité, c'est justement se mettre sur cette voie d'humilité et de prise de conscience que nous ne connaissons rien. Nous ne savons rien et devons donc avoir comme objet cette démarche constante de recherche de la vérité.

En être conscient, c'est déjà faire le pas utile. C'est être guidé par ce besoin tout en grandissant dans cette quête permanente de recherche de la vérité.

La vérité n'est pas figée. Elle n'est non plus statique. Elle se laisse chercher, se rechercher en dehors de tout dogme.

Le "Connais-toi toi-même" est d'une utilité urgente et importante. En effet, la vie est le plus difficile des examens. Beaucoup de gens échouent parce qu'ils essaient de copier les autres sans se rendre compte que tout le monde a à un questionnaire différent. Essayons donc de répondre à notre questionnaire et notre vie serait une réussite. La connaissance de soi conduit à l'épanouissement et au bonheur.

Donc dans sa démarche quotidienne de recherche de la vérité, l'humain devra cultiver cette humilité qui ouvre toutes les portes. Mais être aussi persévérant dans la recherche. Sur le Chantier.

**Crédo TETTEH**

**EDUCATION : L'Ong ED4Free de France offre un dispositif de matériel numérique éducatif au Collège Polyvalent Saint Esprit de Kpalimé**

L'Ong D4Free de France a offert au collège Polyvalent Saint Esprit de Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), un dispositif de matériel numérique éducatif (ED BAG), la cérémonie solennelle de remise s'est déroulée vendredi dernier.

Source: Savoir News

Ont assisté à cette cérémonie : Jean-Claude Atsutsè (Directeur du collège Polyvalent Saint Esprit) et le corps enseignant. La cérémonie a été précédée pendant environ trois heures d'horloge, d'une explication sur l'utilisation du matériel et suivie ce lundi de la pratique avec les responsables chargés de l'informatique du collège.

Le dispositif est un micro serveur informatique, sur lequel on se connecte au WI-FI et incluant des milliers de contenus éducatifs, tout Wikipédia, des dictionnaires, une bibliothèque de livres téléchargeables, des milliers de vidéos et exercices interactifs. L'enseignant dispose d'une tablette pour se connecter en WI-FI sur le micro serveur, et d'un vidéoprojecteur qui projette l'écran de sa tablette sur un écran à ses élèves.

Ce kit de matériel numérique est composé de EDbox, d'une batterie de l'Edbox, d'un vidéoprojecteur portable, d'une batterie externe, d'un boîtier miracast, d'une tablette, d'un système de sonorisation et des câbles d'alimentation et multiprises.



mentation et multiprises.

L'action d'ED4Free se base sur un produit unique, simple, répondant aux deux problèmes majeurs rencontrés par les enseignants et les écoles. L'ED box est un nano serveur autonome incluant tout ce qui est nécessaire pour la formation des enseignants et les cours aux élèves. Elle héberge : un point d'accès WIFI auquel pourront se connecter jusque 30 terminaux simultanément, PC, tablettes et smartphones, qui pourront ensuite accéder aux services et contenus de l'ED box.

Ses services permettent aux formateurs et enseignants d'adapter les cours et ressources pédagogiques, de les modifier, d'en charger ou d'en créer de nouvelles. Son interface est optimisée pour smartphones, ce qui permettra une utilisation par ceux des élèves ou de leurs parents qui pourront y

télécharger des contenus après s'être connecté en WIFI sur l'ED box.

L'ED box, qui a pour intérêt d'être utilisable en mode déconnecté, peut néanmoins se connecter à l'internet en la branchant ou en la connectant par WIFI à un routeur, voire à un simple smartphone.

Elle est totalement modulaire dans la mesure où les contenus qu'elle héberge peuvent être sélectionnés en fonction du type d'enseignement (primaire, collège, lycée, enseignement supérieur, formation des adultes) et localités en fonction des pays.

Pour Kokou Yawo, enseignant du collège Polyvalent ayant été formé, avec l'arrivée de ce matériel, je trouve que c'est un atout pour nous les enseignants et surtout pour les élèves, parce que ça va faire évoluer nos cours. Après la démonstration j'ai trouvé beaucoup de choses intéressantes, il y a le Wikipédia qui va nous permettre de faire des recherches et

puis il y a des cours de différentes classes. Je trouve que c'est un matériel qui va nous aider à améliorer nos performances et surtout aider nos élèves pour la réussite de nos différentes disciplines.

Jean Gervais Assogba (membre fondateur de l'association ED4Free) a fait la genèse de son association qui est créée il y a 14 mois afin d'assurer l'accès à une éducation de qualité et un prérequis au développement et à la stabilité des pays africains.

Il a énuméré les pays africains ayant déjà bénéficié de cet outil, il s'agit du Bénin, de la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo et bientôt le Burkina Faso, le Mali, ...

"L'Association a été aidée dans son projet par le ministère français de l'Education qui a offert 10.000 euros et 5000 euros par l'université de Rennes en Bretagne. C'est avec les 15.000 euros qu'on a acheté un certain nombre de matériel que nous diffusons à travers les pays précités", a déclaré M. Assogba.

Il a souhaité que ce matériel soit vraiment utilisé et qu'il profite entièrement aux enseignants et aux élèves.

"Puisque dans un avenir proche, il sera question d'échanger des articles entre les jeunes de Kpalimé et ceux de la Bretagne", a souhaité M. Assogba.

Il a invité les responsables du collège polyvalent à ne pas laisser ce matériel dormir dans les armoires, mais de l'utiliser chaque fois que le besoin se fera sentir.

**TogoMac.com**

TogoMac est l'unique centre des produits Apple au Togo. Nous sommes spécialisés dans les produits Apple.

Nous apportons conseils, assistance, formation, installation, dépannage et configuration de votre iMac, MacBook Pro, MacBook, Mac Pro, Time Capsule,

AirPort Extreme, iPad, iPhone... Nous disposons des macbook pro/macbook air à vendre.

Nous joindre rapidement-apple@sogesti.net Tel 22 20 05 53 - 91 06 88 07

Nous sommes situés en face de CNSS - Palais des congrès [www.togomac.com](http://www.togomac.com)

**Revendeur des logiciels Sage**

Nous sommes partenaires Sage au Togo/Benin. Nous vous offrons des logiciels Sage moins chers avec installation et formation. Consulter notre site web - Tel.: 22 19 23 62 - 22 20 05 53 - Cel.: (00228) 91 06 88 07

[www.sogesti.net](http://www.sogesti.net) ; [info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**TogoAnnonce.com**

Le site web des annonces le plus visité. Consulter toutes les annonces Immobilier- Véhicules-Formations-Emplois- [www.togoannonce.com](http://www.togoannonce.com)

**TOGO EXPRESS**  
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure  
(Tous travaux d'impression)  
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)  
A coté du commissariat du 5ème arrondissement  
BP : 5022 Lomé Togo  
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11  
Fax : +228 22 26 06 02  
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08  
Email : [togoexpress07@yahoo.fr](mailto:togoexpress07@yahoo.fr)

**TogoAssurance.com**

TogoAssurance est un cabinet conseil en assurance et en stratégie d'entreprise.

Nous cherchons pour vous les meilleurs prix aux niveaux des assureurs en lisant bien vos contrats d'assurance pour éviter les pièges des contrats.

-Nous assistons les gens qui ont des problèmes avec leurs assureurs pour percevoir leurs primes.

-Nous assistons des sociétés dans la rédaction des contrats de business.

visiter notre site web [www.togoassurance.com](http://www.togoassurance.com)



Récapitulé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : [lemedium2013@yahoo.fr](mailto:lemedium2013@yahoo.fr)

Maison de la Presse-Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 975256)

Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium"

dans les kiosques et chez vos marchands de journaux.

Prochaine parution le mardi 06 Mars 2018

## POLITIQUE/OPPOSITION :

# Rien à retirer de ces Messieurs là

Ce que craignaient bon nombre de Togolais se profile à l'horizon, si ce n'est déjà fait. Le dialogue entre tant attendu est réfrigéré pour le moment. " Les deux parties ont consentis de revoir à une date ultérieure ", disait le facilitateur ghanéen au soir du vendredi 23 Février 2018. Que de tristesse sur les visages des observateurs qui étaient présents et de ceux qui apprendraient la nouvelle un peu plus tard dans la nuit. Une fois encore, peut-être, les hommes politiques vont décevoir le peuple.

Il faut dire que les plus avisés s'y attendaient un peu car...

Par Ali SAMBA

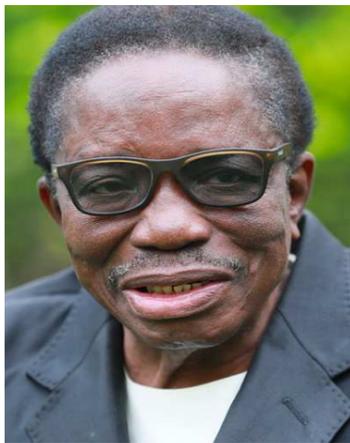
### Opposition, on reprend les mêmes

Après les travaux préliminaires de ce dialogue qui donnaient 7 places à chacune des parties autour de la table, les curieux voudraient voir les visages qui seront face à face.

Si du côté du pouvoir on a senti une certaine régénération des têtes, la surprise(ou non) du côté de l'opposition était de revoir les mêmes hommes et femmes depuis...27 ans.

En 1990 déjà, ils étaient tous là : Jean-Pierre Fabre, Yaovi Agboyibo, Brigitte Kafui Adjmagbo, Dodzi Apévon... Ils étaient de toutes les épopées des pourparlers politiques entre Togolais depuis un quart de siècle. On n'aurait pu penser qu'ils rendraient le tablier au profit de la jeune génération de leurs partis respectifs. Mais non ! Ils sont toujours là, sanglés dans leur beau costume avec des idées rétrogrades qui empêchent le pays de décoller vers une émergence certaine. Ce qui est certain, ils n'ont plus rien à prouver, rien à donner de meilleur au Togo. Si ce n'est le pire.

En effet, que peuvent encore ces hommes qui n'ont pu faire rêver les Togolais depuis plus d'un quart de



Me Yawovi Agboyibo (CAR)

siècle ? Qu'ont-ils de mieux aujourd'hui qu'ils n'avaient hier ?

Un petit tour dans les années antérieures nous démontre qu'ils n'ont pas changé leur habitude. A chaque moment important, crucial de la vie de la nation, ils sortent les préalables. Souvenez-vous ? Autrefois, c'était le bulletin unique dans les années 90, c'est eux. On leur a donné. Qu'en ont-ils fait ? Rien. Hier c'était les réformes ou



Kafui Adjmagbo-Johnson (CDPA)

pas d'élection. On sait comment elle (l'opposition) a réglé ce problème.

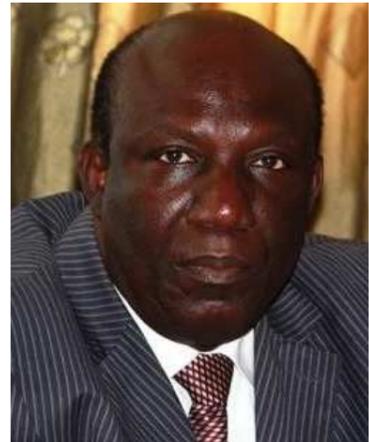
Aujourd'hui, ils (les leaders de l'opposition) reprennent les mêmes recettes. Libération des détenus ci et là. Ce que le gouvernement vient de faire. Et comme des "enfants gâtés"



Me Paul Dodzi Apévon (FDR)

dans un parc d'attraction, ils veulent continuer leur amusement à ne plus en finir. On dirait que c'est leur jeu favori et ils ne s'en lassent pas. Dommage pour le pays. Ils ont demandé les réformes constitutionnelles. Ce qui fut fait en Septembre 2017. Sont-ils satisfaits ? Eh bien non...

Alors, il faut savoir arrêter l'hémorragie.



Antoine Foly (UDS-Togo)

### Poursuivre le processus

Les menaces à peines voilées proférées par des leaders en manque d'inspiration et de stratégies ne doivent pas détourner le gouvernement de son devoir de faire progresser le pays et offrir du bonheur à la popu-



Jean-Pierre Fabre (ANC)

lation. Car depuis plus de 6 mois, c'est elle qui ramasse les pots cassés. Il faut donc que le gouvernement aille de l'avant. Le dialogue va reprendre on ne sait quand. Pendant ce temps, que fais-t-on ? que fait le gouvernement ? Que fait le peuple ?

Le processus électoral engagé par le gouvernement en mettant en place le CENI doit se poursuivre. Il y a tant à faire en cette année électorale. Les préparatifs sur le référendum sur les réformes constitutionnelles doivent être prioritaires. Ensuite, les législatives si ce n'est pas les locales.

Il n'y a donc pas de temps à perdre à vouloir satisfaire une classe politique de l'opposition qui sème à tous vents. Attendre encore un peu plus ne fera qu'aggraver la situation.

Les manifestations de l'opposition ont plombé leurs activités pendant les mois de Novembre et Décembre censés être la période faste pour les affaires. Certains se relèvent difficilement des coups reçus pendant plus de 6 mois. Ceux des plus importants, qui peuvent délocaliser leurs affaires n'ont pas hésité à le faire. Le secteur informel n'en peut plus de cette situation. Le gouvernement doit mettre en œuvre, au plus vite, à ces réformes. Les populations du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest lui en sauront gré.

## Zozo

### CRISE/DIALOGUE/RÉFORMES : LE NET DÉVOILE SES PROPOSITIONS, OPTÉ SURTOUT POUR UN RÉGIME PRÉSIDENTIEL



Le Nouvel Engagement Togolais (NET, opposition) a dévoilé ce jeudi devant la presse, l'ensemble de ses propositions de réformes, avec un accent particulier sur le régime politique devant permettre au Togo d'éviter d'autres situations à la longue.

"En adoptant un régime politique de type présidentiel, on met un terme à des situations suivantes: en cas de vacance de pouvoir, le vice-président termine le mandat du président, le Président de la République est seul responsable de la politique de son gouvernement et le parlement vote des lois", a expliqué Gerry Taama (président du NET).

Sa sortie intervient la veille de la reprise des discussions entre le pouvoir et la coalition de l'opposition qui a secoué le régime en place ces derniers mois, avec des manifestations à répétition. Le président du NET a déploré l'écartement des partis politiques non membres de cette coalition.

"Il est important que nous apportons notre contribution ou propositions de modifications dans le sens d'améliorer le cadre électoral et la constitution de notre pays, actuellement en vigueur", a-t-il souligné, saluant au passage la tenue de ce dialogue.

Faute d'être autour de la table pour apporter sa contribution, M. Taama a dévoilé ses propositions devant des professionnels des médias.

Le NET propose donc la modification de 26 articles de la constitution et sur ces 26 articles, 10 sont des modifications mineures induites par la disparition du poste de premier ministre comme chef d'un exécutif bicéphale.

La constitution de 1992, a-t-il poursuivi, "comporte une lacune rédhibitoire : la superposition d'un régime parlementaire sur un régime de type présidentiel. Aujourd'hui, nous pensons qu'il est temps d'aller à une nouvelle constitution ou de nouvelles dispositions".

"Une innovation majeure concerne la composition de la cour constitutionnelle dont nous avons gardé la durée du mandat à 7 ans. Désormais, le Président de la République et le chef de file de l'opposition proposent respectivement 3 et 2 membres de la cour constitutionnelle", a proposé le NET.

"L'initiative de modification constitutionnelle est désormais réservée uniquement aux deux Assemblées et aussi la limitation du nombre de mandats présidentiels à deux est désormais sanctuarisée, puisqu'elle fait partie des dispositions qui, au même titre que la laïcité et la forme républicaine de l'Etat ne peuvent faire l'objet de révision constitutionnelle", a indiqué M. Taama.

(...)Les Organisations de la société civile — sous la supervision du système des Nations Unies, du ministère de l'action sociale et de la CNDH — éliront en leur sein, trois représentants à la CENI. Le NET "espère que ces propositions présentées à une période où le Togo se reconstruit, aideront à élaborer une constitution équilibrée, impersonnelle, adaptée à nos réalités et de portée générale".

Source : @ Savoir News

## ECONOMIE/ MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT :

# L'approbation du programme de seuil du Togo en vue d'un décaissement de 35 millions \$ devrait intervenir bientôt (MCC)

Avec l'ouverture du dialogue politique, le Togo devrait, dans les semaines à venir, obtenir l'approbation de son programme "Seuil", a annoncé Jonathan Nash, directeur général par intérim du Millennium Challenge Corporation (MCC) à Nana Akufo-Addo, président ghanéen, en visite de travail aux Etats-Unis. Cette décision devrait permettre à l'Etat togolais d'enregistrer 35 millions de dollars US.

Il s'agira d'un premier investissement des USA au Togo au titre du Millennium Challenge Account, en attendant l'entrée du pays dans un



Jonathan Nash, directeur général par intérim du MCC

programme plus conséquent, le Compact avec à la clé l'éventualité

d'un décaissement de l'ordre de 400 millions de dollars US.

En effet, le responsable du MCC a rappelé au président ghanéen que : " l'une des choses que nous recherchions était le lancement d'un dialogue. En raison de votre leadership et de ce que vous avez fait sur le terrain, nous sommes maintenant prêts à investir cet argent, dans les semaines à venir. En supposant que les choses continuent d'évoluer dans la bonne direction, j'espère que notre conseil l'approuvera et que nous pourrions commencer un investissement au Togo".

Les ressources engrangées

A suivre page 6

**Zozo**  
MÉDIAS : NAISSANCE DE  
L'UNION CATHOLIQUE DE  
LA PRESSE AU TOGO



L'Union de la presse catholique (UCAP-Togo) a été créée samedi à Lomé, à l'issue d'une Assemblée Générale Constitutive qui a regroupé des journalistes catholiques, a constaté un journaliste de l'Agence Savoir News. Les travaux ont été présidés par Amévi Dabla (Rédacteur en chef de la revue catholique Présence chrétienne) en présence du Père Emmanuel Mawusi (Secrétaire Général du Conseil Episcopal National Catholique pour les Communications Sociales). Composée essentiellement de journalistes catholiques, l'UCAP-Togo a pour objectif, de promouvoir et de défendre (à travers les médias) le droit à l'information, la liberté d'expression et de la presse, les libertés fondamentales de l'homme, la dignité et les valeurs humaines.

Elu pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, le bureau s'activera à œuvrer pour la promotion de l'éthique et la déontologie des journalistes et d'une conception chrétienne de l'information et du métier de journaliste. Il s'agit également d'encourager un usage professionnel et responsable des moyens de communication sociale.

Selon Charles Ayétan (président du Bureau exécutif de l'UCAP-Togo), il s'agit de promouvoir les valeurs humaines et évangéliques à travers nos différents médias : "Pour mener à bien nos actions, nous aurons à organiser des rencontres, des sessions de formation, des conférences, séminaires, ateliers, etc."

Pour Amévi Dabla, c'est une nécessité de voir évoluer des gens qui appartiennent à une religion, mais qui, professionnellement, se reconnaissent également en tant que chrétiens : "L'initiative est donc louable et à soutenir".

Père Emmanuel a félicité les membres du bureau exécutif de l'association, et prié afin que l'Esprit Saint les éclaire. "Cette initiative qui vise à fédérer les efforts pour travailler, afin que l'intégrité de la parole soit communiquée comme telle, est à encourager...", a-t-il souligné. La rencontre a été clôturée par une prière.

Source : @ Savoir News

## Energie électrique : Hausse de 7,9% de la consommation d'énergie moyenne tension

**A**u troisième trimestre 2017, les disponibilités totales en énergie électrique de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) s'élèvent à 276.467.102 kwh, en baisse de 8,7% par rapport au deuxième trimestre 2017. En glissement annuel, elles sont en hausse de 2,7%.

Par Koudjoukabal

Ces disponibilités comprennent la production de la CEET, la production de ContourGlobal Togo et les achats auprès de la Communauté Electrique du Bénin (CEB).

La production de la CEET pour 4.448.391 kwh est en baisse de 3,8% par rapport au deuxième trimestre 2017. Celle de ContourGlobal Togo s'élève à 105.110.300 kwh, en baisse de 5,1% par rapport au trimestre précédent. Sur la période sous revue, les achats auprès de la CEB sont également en baisse de 10,9% et se chiffrent à 166.908.411 kwh.

La consommation d'énergie moyenne tension facturée au cours du troisième trimestre 2017 se chiffre à 93.872.698 kwh soit une hausse de 7,9% par rapport au deuxième trimestre 2017. Le mon-



tant hors TVA facturé progresse également de 7,9% et se chiffre à 9.286.720.136 FCFA.

La quantité de l'énergie basse tension et le montant hors TVA facturés sont en régression respectivement de 13,3% et 12,7% par rapport au deuxième trimestre 2017 pour s'établir respectivement à 138.416.578 kwh et 15.917.484.550 FCFA.

Comparées au troisième trimestre 2016, les disponibilités totales de la CEET augmentent de 2,7%. Cette progression est imputable à la hausse des achats auprès de la CEB de 110,2%.

La quantité et le montant hors TVA facturés de l'énergie moyenne tension au cours de la période sous

revue progressent respectivement de 4,7% et 4,1% par rapport à la même période de 2016. Sur la même période, la quantité et le montant hors TVA facturés de l'énergie basse tension sont en hausse respectivement de 4,0% et 4,7% par rapport au troisième trimestre 2016.

Au titre du troisième trimestre 2017, le nombre total des abonnés augmente de 1,1% par rapport au deuxième trimestre 2017 pour atteindre 354.276. Cet accroissement est induit par une hausse du nombre des abonnés à la basse tension de 1,1%. Par rapport à la même période de 2016, le nombre total des abonnés croît de 11,6%, sous l'effet d'une hausse du nombre

des abonnés à la moyenne tension et du nombre des abonnés à la basse tension respectivement de 0,6% et 11,7%.

Au terme des neuf premiers mois de l'année 2017, les disponibilités totales de la CEET progressent de 1,7% pour atteindre 893.301.053 kwh contre 878.358.798 kwh un an auparavant. La production de la CEET régresse de 35,0% tandis que les achats auprès de la CEB augmentent de 48,1% pour se situer respectivement à 14.863.796 kwh et 547.355.763 kwh.

La consommation d'énergie moyenne tension facturée au cours des neuf premiers mois de 2017 se chiffre à 302.460.142 kwh, en augmentation de 4,0% par rapport à la même période de l'année précédente. Le montant hors TVA facturé se chiffre à 29.843.793.288 FCFA, en hausse de 3,7% par rapport au cumul des neuf premiers mois de 2016.

Sur la même période, la quantité et le montant hors TVA facturés de l'énergie basse tension augmentent respectivement de 1,4% chacun pour se fixer respectivement à 460.193.110 kwh et 52.574.666.850 FCFA.

## ECONOMIE : Le Togo va chercher 20 Milliards sur le marché financier de l'Uemoa

**A**près le succès de ces deux premières sorties sur le marché financier de l'Uemoa, le Togo y retourne pour une fois encore pour chercher 20 Milliards de Francs CFA d'obligation de Trésor, de maturité 3ans avec un taux d'intérêt de 6,25%.

Selon le Trésor togolais, la présente émission vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer

la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat, gestion 2018.

"Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudication qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)" indique-t-on au ministère de l'économie et des finances.

Pour les Obligations, le paie-

ment des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt exprimé dès la première année. L'accès au marché primaire des Bons et Obligations du Trésor est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :

- les établissements de crédit ;
- les organismes financiers régionaux ;

- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;
- les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).

"Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication" renseigne le Trésor Public du Togo.

POLITIQUE / SUSPENSION DU DIALOGUE TOGOLAIS :

# L'ANC remporte son premier succès

Dans notre parution N°0286 du 13 au 19 Février 2018, nous écrivions que l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) de Jean Pierre Fabre est dans une logique de faire capoter le dialogue afin de justifier sa participation aux futures élections. Nombreux étaient nos lecteurs qui n'ont pas hésité à nous joindre pour partager des confidences avec nous et nous reconforter dans notre souci de sortir le bon

Par Crédo TETTEH

grain de l'ivraie.

Nous annonçons que l'échec du dialogue est une mission que s'est assignée l'ANC en analysant tous les propos du chef de file de l'opposition, depuis le début de la crise, et les diatribes verbales et invectives de son chargé de communication en la personne de Monsieur Eric Dupuy.

La dernière sortie de ce Monsieur sur les antennes de RFI n'a été que la confirmation de ce que nous avions comme information, empêcher par tous les moyens que le dialogue ait un suc-



la cause du Parti national panafricain (PNP) de Monsieur Salifou Tikpi Atchadam. Jean-Pierre Fabre et son parti connaissant actuellement le penchant d'un grand nombre de leurs militants pour le PNP de Monsieur Salifou Tikpi Atchadam, ne voudront jamais de la réussite de ce dialogue.

Pour parvenir à leur sordide objectif, nécessité donc pour eux de tout faire pour braquer la partie adverse et surtout éloigner du territoire togolais le leader du PNP

ve aux travaux du dialogue. Il a préféré les libérations des détenus arrêtés lors des manifestations politiques et surtout de ses militants emprisonnés dans l'affaire des incendies des marchés, à une présence effective de Monsieur Tikpi. Tout simplement parce que ce dernier est devenu encombrant pour lui et pour son parti.

L'ascendance politique, sujette à discussion tout de même du PNP, inquiète plus l'ANC que le parti au pouvoir. En ce sens que le PNP avait cassé le mythe de l'ANC comme principal parti de l'opposition. La reconnaissance d'une importante partie de ses militants dans les actes politiques du PNP donne de l'insomnie au parti Orange.

A l'analyse donc de la situation, on peut affirmer sans se tromper que Monsieur Jean-Pierre Fabre se

pose aujourd'hui comme le Judas de la politique togolaise. Tel Judas dans la l'écriture Sainte a trahi Jésus à cause de quelques pièces d'argent, Jean-Pierre Fabre a trahi Tikpi Atchadam à cause de calculs politiques et d'intérêts vils. Tikpi Atchadam n'aura maintenant que ses yeux pour pleurer, lui qui pensait cheminer pour le meilleur avec quelqu'un qui a fait de la politique sa profession et de son titre de chef de file, son Tablier.

Un long séjour et une non-participation physique du leader du PNP aux travaux du dialogue ne diraient rien du tout au leader de l'ANC Monsieur Jean-Pierre Fabre. La voie est donc libre, pense-t-il, pour lui, de se refaire une santé politique et d'être sous le feu des projecteurs. Si tel n'était pas l'ambition, pourquoi Jean-Pierre Fabre n'a-t-il pas fait de la présence du président du Parti national panafricain (PNP) un préalable ?

Une participation effective de Monsieur Tikpi Atchadam Salifou ne ferait pas la part belle à Jean Pierre Fabre. Ce dernier serait inaudible, indolore, incolore et inexistant. Le Chef de file de l'Opposition avait toute raison donc de taire la question de la participation du président du PNP aux travaux du dialogue.

Pour l'instant, Tikpi Atchadam Salifou observe et joue le jeu. Pour combien de temps encore ?



Eric Dupuy, Secrétaire national à la communication

cess. Il fallait donc monter la pression et même violer à loisir et avec plaisir une clause du Règlement intérieur du dialogue qui porte également sa marque. Malheureusement.

dont l'absence au début du dialogue n'est pas leur priorité. Plus le Président du PNP est en fuite ou en cachette, mieux se portent Jean Pierre Fabre et son parti.

### Fabre, le judas de la politique togolaise

Il nous en souvient qu'au lendemain du 19 août 2017, le Président du PNP n'a pas hésité à tendre la perche au chef de file de l'opposition pour se joindre à lui et en plus de venir prendre la direction ensemble avec lui, des contestations politiques. Un appel auquel Monsieur Jean-Pierre Fabre a répondu sans se faire prier car redoutant un revirement de situation politique à la faveur de Monsieur Tikpi Atchadam.

Aujourd'hui avec le début du dialogue, Monsieur Jean-Pierre Fabre n'a pas cherché à retourner l'ascenseur au président du PNP, en luttant pour sa présence effecti-

### L'arrêt des travaux du dialogue, le premier succès de l'ANC

Ne s'étant jamais inscrite dans une logique de dialogue politique, l'ANC de Jean Pierre Fabre a remporté son premier succès car aujourd'hui, et ce depuis le vendredi 23 février, les travaux du dialogue tant espéré, vont reprendre à une date ultérieure. Une situation qui loin de préoccuper surtout l'ANC, la réjouit plutôt car entrant dans sa stratégie politique. Car le succès du dialogue débuté, remettrait l'œuvre sur le chantier à l'équipe de Monsieur Fabre.

Le parti ANC devra alors, si le dialogue aboutit, reconquérir une grande partie de son électoralat aujourd'hui très largement acquis à

**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES  
COMMISSARIAT DES IMPÔTS

INSTRUCTION N° 003 DU 11 JANVIER 2018 RELATIVE A L'EXONERATION DES DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE SUR LES APPORTS EN CAPITAL EN MATIERE DE CREATION DE SOCIETE

**I - Contexte**

En vue d'encourager la création d'entreprise et de promouvoir l'investissement et l'emploi au Togo, le gouvernement a, à travers la loi N° 2017-014, portant loi de finances, gestion 2018, exonéré des droits d'enregistrement et de timbres les formalités de création de nouvelles sociétés.

Ces mesures s'insèrent dans un vaste programme d'amélioration du climat des affaires et de facilitation économique des entreprises en général et des petites et moyennes entreprises en particulier dans lequel s'est engagé le gouvernement togolais. En plus de la création rapide et simplifiée de la formation d'entreprise facilitée par l'institution d'un guichet unique, le gouvernement poursuit sa dynamique d'allègement de frais et procédure de constitution de société.

**II - Exonération des droits d'enregistrement et de timbre**

L'exonération des droits d'enregistrement et de timbre concerne essentiellement les apports en capital, qu'ils soient en numéraire ou en nature.

Ainsi, les dispositions relatives à la taxation des apports en constitution de nouvelles sociétés contenues dans les articles 404, 440, 474, 591, 592 et 761 sont supprimées du corpus de la loi pour tenir compte de l'exonération.

Dorénavant, les actes de constitution de nouvelles sociétés sont enregistrés gratis et exonérés de droit de timbre.

Toute personne impliquée dans les formalités de création de nouvelles sociétés doit veiller au respect scrupuleux de la présente instruction sous peine de sanctions.

Le Commissaire des Impôts  
**Ahmed Ezzo-Wavana ADOYI**

41, rue des Impôts 02 B.P. 20823 Lomé - TOGO  
Tél. : +228 22 53 14 00  
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR  
www.otr.tg

## Zozo

### DÉPISTAGE VIH ET PROMOTION DES MÉTHODES CONTRACEPTIVES DANS LE MOYEN-MONO : DES ÉLÈVES BIEN SENSIBILISÉS À TOHOUN

Des élèves de Tohoun (localité située à environ 150 km au nord-est de Lomé) ont été bien sensibilisés mardi à Goudohôé (canton de Tohoun) sur le VIH/Sida et la santé sexuelle lors d'une campagne d'offre de services intégrés à travers les cliniques mobiles, a constaté le correspondant de Savoir News.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre du projet "Promotion des Droits des adolescents à la santé génésique au Togo". C'était en présence d'une délégation de Plan-International Togo conduite par le coordonateur national du projet Didier Nakpane et la chargée de projet de la Délégation de l'Union Européenne au Togo Marta Palmarosa. Ils ont encouragé les populations de la localité à suivre les conseils des services médicaux, à protéger leurs adolescents contre le libertinage sexuel, afin de réduire les grossesses précoces et non désirées en milieu scolaire.

La campagne avait pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'accès des services conviviaux et adaptés de santé génésiques de qualité aux adolescents de 10 à 19 ans, afin de réduire la prévalence élevée des grossesses précoces en milieu scolaire. Il s'agissait également de contribuer à la jouissance des droits des adolescents à la santé sexuelle et génésique en leur offrant des possibilités de poursuivre leurs études ou apprentissages.

Les manifestations qui se sont déroulées dans l'enceinte du CEG et lycée de Tohoun, ont permis aux élèves de bénéficier de plusieurs services: le counselling, l'offre des méthodes conceptives, le dépistage du Vih Sida, la prise en charge des IST, la distribution gratuite des préservatifs et des conseils sur l'hygiène personnelle.

C'était aussi l'occasion pour les parents, de mieux comprendre l'importance de la campagne d'offre de services intégrés, afin d'assurer l'avenir de leur enfants et préparer une génération saine.

Komlan Kouyi (le collaborateur du chef de Goudohôé), s'est engagé à proposer à ses enfants, les méthodes de contraception pour les aider à jouir de leurs droits sexuels et à poursuivre les études pour un lendemain meilleur.

Il a convié ses collaborateurs à faire de même pour le développement de la préfecture du Moyen-Mono. Pour Togbui Davi Adjavivi XI (chef cantons de Tohoun), les cliniques mobiles permettent de rapprocher les patients des centres de santé, pour des soins appropriés. Ce dernier a remercié l'Union Européenne et son partenaire Plan-Togo pour leur action louable au sein de la préfecture.

Ce projet a permis de former depuis novembre 2017, 3.500 enseignants, 10.000 agents de santé communautaire, 3.600 prestataires de services conviviaux et 21.000 membres des clubs des adolescents dans les établissements scolaires, afin de les impliquer dans la lutte contre les grossesses précoces chez les élèves et ainsi, réduire la prévalence des infections sexuellement transmissibles (IST) et les maladies afférentes

Source : @Savoir News

**Zozo**

**DIRECTION DES TRANSPORTS  
ROUTIERS ET FERROVIAIRES :  
IMMATRICULATION DES VÉHI-  
CULES DÉSORMAIS POSSIBLE EN  
48H OUVRÉES**

Le procès fait à l'endroit de la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires (DTRF) et services connexes était la lenteur dans la procédure d'immatriculation des véhicules avec même risque d'arnaque de la part des démarcheurs et transitaires non agréés. C'est pour mettre fin à ces déboires que la DTRF a décidé d'informatiser tout le circuit d'immatriculation des véhicules jusqu'à l'obtention de la carte grise définitive. Pour toucher du doigt l'effectivité de cette réforme, la DTRF a convié des journalistes à une visite au siège de l'Union des Professionnelles Agréées en Douane (UPRAD), puis à sa direction. Au sein de l'UPRAD, a été installé une plateforme informatique gérée par un inspecteur de douane et une informaticienne affectés par la DTRF.

Selon les explications de M. Souné Yao, inspecteur des douanes, la plateforme évite aux demandeurs d'immatriculation de véhicule de traîner les dossiers physiques car après déclaration en état à la douane, " les transitaires adresse une demande au commissaire des douanes et droits indirects qui ensuite fait une requête à la DTRF ". Son rôle alors à la plateforme est de vérifier si la requête a fait objet d'une déclaration en détail " avec le châssis du véhicule et numéro de liquidation. Si le dossier est scanné, c'est que le dossier est bon donc envoyé à la DTRF " a-t-il indiqué (...)

**L'ANPE SIGNE UN ACCORD DE  
PARTENARIAT POUR FACILITER  
L'INSERTION PROFESSIONNELLE  
DES JEUNES APPRENANTS DU  
CFMI**

Un accord de partenariat est intervenu le jeudi 15 février 2018 à Lomé, entre l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) et le Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI).

L'objectif visé par cet accord de partenariat est de promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes diplômés qui sortent du CFMI, par l'octroi de stages et d'emplois en entreprises.

" Nous avons signé cette convention dans le but que ces jeunes qui ont passé 14 mois de formation pratique au CFMI, à la fin de leur parcours, trouvent une porte pour pouvoir entrer dans le monde du travail ", s'est réjoui Jules Anani Gozo, directeur du CFMI, présent à cette cérémonie de signature de partenariat.

Celui-ci ajoute : " l'occasion nous est offerte par l'ANPE à travers cette convention qui est un outil permettant aux jeunes de démarrer leurs premières expériences dans les entreprises industrielles avec un accompagnement jusqu'à hauteur de 75% de leurs primes et salaires financés par l'Etat togolais à travers l'ANPE ".

L'idée, " c'est de soutenir la question de l'insertion, mais aussi celle de l'orientation des jeunes vers ce centre. Si ça marche, les parents seront en confiance pour que les jeunes viennent dans les formations industrielles ", a indiqué Edmond Comlan Amoussou, Directeur Général de l'ANPE. (...)

Source : [depechesautogo.tg](http://depechesautogo.tg)

## AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES AU TOGO :

# Le contour des réformes cerné par les médias au cours d'un atelier de 3 jours à Lomé

**L**a Cellule Climat des Affaires (CCA) dirigée par Madame Sandra Ablamba Johnson a organisé du 21 au 23 février 2017 un atelier de 3 jours sur le thème : " Climat des affaires au Togo : Concept, réformes et perspectives ". Au cours de cet atelier, les médias ont été imprégnés davantage sur la méthodologie d'évaluation des différents indicateurs, le contour des réformes mises en œuvre, le cadre réglementaire et opérationnel.

Par Crédo TETTEH

Répartis par indicateurs, les professionnels des médias sélectionnés ont planché sur les indicateurs que sont le transfert de propriété, la création d'entreprise, l'obtention du permis de construire, l'accès à l'électricité, l'exécution de contrat, le commerce transfrontalier, le paiement d'impôts et taxes et l'accès au crédit.

Précisons que le climat des affaires demeure l'une des priorités du gouvernement togolais. Depuis novembre 2017, le gouvernement a rendu effectif un certain nombre de réformes dans le domaine de l'amélioration du climat des affaires au Togo. Ces réformes ont été confortées par la loi de finances 2018 qui a introduit de nouvelles actions en faveur des promoteurs d'entreprises.

C'est donc dans le but d'assurer une bonne communication des nouvelles dispositions en vue de permettre aussi bien aux institutions évaluatrices comme les populations d'avoir les bonnes informations sur les réformes mises en œuvre que s'est tenu cet atelier de Lomé.

### DE L'INDICATEUR N°4, TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Le " transfert de propriété " est un indicateur important dans l'amélioration du climat des affaires. A cet effet, pour créer un environnement dans lequel il sera plus facile aux opérateurs de s'épanouir dans leurs activités, des réformes importantes ont été entreprises ces trois dernières années par la Direction des Affaires Domaniales et Cadastres (DADC).

## ECONOMIE/ MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT :

# L'approbation du programme de seuil du Togo en vue d'un décaissement de 35 millions \$ devrait intervenir bientôt (MCC)

Suite de la page 3

d'Administration de cette institution décidait : " en ce qui concerne le Togo, le conseil est encouragé par la possibilité d'un dialogue inclusif comme moyen de résoudre l'impasse politique actuelle, et continuera à suivre les développements sur le terrain avant de prendre une décision sur le programme " Seuil " proposé ". Les Togolais espèrent cette fois-ci, tenir le bon cap.

Elles devront également favoriser la formalisation de l'accès à la terre en légitimant les droits fonciers coutumiers et en élargissant l'accès inclusif à la terre, entre autres.

En décembre 2017, le Conseil

Source : [Togofirst.com](http://Togofirst.com)



Une vue des officiels lors de la rencontre

Il s'agit de :

- La Réduction des droits d'enregistrement

Les droits d'enregistrement ont été réduits de 5% à 2% (article 598 de la loi de finances) de la valeur du terrain, auquel s'ajoute 1% comme taxe revenant aux collectivités locales.

Le cout total de transfert de propriété se décompose comme suit : 3% des droits d'enregistrement + 1% (de la conversation foncière) + 2,3 % du cout des Notaires, soit un total de 6,3% en 2018 contre 9,3% en 2017.

- Numérisation de la quasi-totalité des titres fonciers

Dans le cadre du projet de numérisation des titres fonciers à la Direction des Affaires Domaniales et Cadastres (DADC), la quasi-totalité (environ 95%) des titres fonciers du Togo est à ce jour numérisée, soit 43880 titres numérisés sur les 46183 titres émis à la date du 31 décembre 2017.

- La réduction du délai de délivrance des états descriptifs

Le délai de délivrance des états descriptifs appelés dans le jargon de la Banque mondiale " copie des titres fonciers " s'établit dorénavant à 48 heures contre 07 jours un an plus tôt ;

- La réduction drastique des délais de mutation totale

Avec la mise en œuvre du projet de numérisation des titres fonciers, le délai des mutations total a été

considérablement réduit au cours de l'année 2017 pour s'établir à une moyenne de 20 jours contre une moyenne de 30 jours en 2016. Cette réduction concernant les dossiers qui ont fait l'objet de dépôt à partir de janvier 2016, ceci suite aux nouvelles dispositions mises en place par l'administration cadastrale.

Dans cette dynamique, des



Une vue partielle de l'assistance

efforts s'amplifient et les résultats pour l'heure permettent de capitaliser encore plusieurs réformes qui sont déjà effectives. Il s'agit essentiellement de :

accessibles à tous les citoyens sans distinction.

A noter que selon la Banque, seuls les intéressés peuvent accéder audites informations.



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES  
COMMISSARIAT DES IMPÔTS

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

CIRCULAIRE N° 004 /2018/OTR/CI  
RELATIVE A LA REDUCTION DU DROIT D'ENREGISTREMENT DES ACTES  
TRANSLATIFS DE PROPRIÉTÉ

En vue de promouvoir l'investissement et de permettre la constitution de garantie particulièrement pour les PME-PMI afin de leur faciliter l'accès aux financements, la loi N°2017 - 014 du 27 décembre 2017, portant loi de finances gestion 2018, a apporté des modifications relatives à la réduction du droit d'enregistrement portant sur les actes translatifs de propriétés.

Ainsi, au titre de l'article 598 du CGI, les droits d'enregistrement relatif à la formalité d'enregistrement des mutations des immeubles sont réduits de trois (3) points.

En effet, l'article 598 du CGI dispose dans sa nouvelle écriture que les adjudications, les ventes, les reventes, les cessions, les rétrocessions, les retraits exercés après expiration des délais convenus par les contrats de vente sous faculté de réméré, et tous autres actes civils et judiciaires translatifs de propriété ou d'usufruit de biens immeubles à titre onéreux sont assujettis à un droit d'enregistrement de 2 francs par 100 francs.

Toutefois, le droit d'immatriculation de la propriété foncière qui est de 2 francs par 100 francs et la taxe additionnelle perçus au profit des collectivités locales du lieu de situation de l'immeuble de 1 franc par 100 francs, restent inchangés.

La présente circulaire a pour objet de préciser que cette nouvelle mesure relative à la réduction du droit d'enregistrement portant sur les actes translatifs de propriétés est déjà entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018 conformément à l'article premier de la loi de finances, gestion 2018.

Toute personne impliquée dans les formalités d'enregistrement des actes sus-cités doit veiller au respect scrupuleux de la présente instruction sous peine de sanctions.

Fait à Lomé le, 16 JAN. 2018  
Le Commissaire des Impôts  
*Ahmed Esso-Wavana*  
Ahmed Esso-Wavana ADOYI

41, rue des impôts 02 D.P. 20823 Lomé - TOGO  
Tél. : +228 22 53 14 00  
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR  
WWW.otr.tg



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,  
**PAYEZ** facilement l'IRTR  
à partir de votre mobile



**\*145\*6\*5\*2#**



**Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin**

*(Exemple : TG \*\*\*\* BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition  
précisant le montant à payer**

*Confirmez le paiement*

**Saisissez votre code secret de compte TMoney  
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de  
l'opération.*

**FEDERER POUR BATIR**  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

# Prêt CONSO

Tout pour vous plaire !



**Spécial fonctionnaire**

Jusqu'à  
**7**  
ans

Réponse en  
**72**<sup>\*</sup>  
h

Jusqu'à  
**12**  
millions F CFA

\*Jours ouvrés

 **BANK OF AFRICA**  
Groupe BMCE BANK 

[www.boatogo.com](http://www.boatogo.com)